

Programme de la formation

« Accéder aux financements de l'AFD Rédiger un appel à manifestation d'intention »

Dates : du 21 au 22 mars 2022
Horaires à titre indicatif : 9h30 – 17h30
Lieu : Paris (Lieu à définir)

Intervenant-e-s :

➤ **Journée 1 :**

Matin : Guillaume de Saint Phalle, Chargé de projets, Division des Organisations de la Société Civile à l'AFD

Après-midi : Marie Hérail, formatrice experte en gestion financière/contrôle de gestion

➤ **Journée 2 :** Marie Hérail

Objectifs de la formation :

- Connaître les critères d'éligibilité et d'accès au dispositif Initiatives OSC de l'AFD.
- Comprendre le cycle de financement du dispositif Initiatives

JOUR 1		
9h30-13h	<p>Ouverture de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participant-e-s et de leurs attentes • Présentation de la formatrice, des objectifs et du déroulé de la formation • Définition des règles de la formation 	
	<p>Connaitre l'AFD</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'AFD et ses relations partenariales avec les OSC • Les différents dispositifs de financement • Focus sur le dispositif I-OSC • L'organisation de la DPA-OSC et ses orientations stratégiques (CIT-OSC) 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'éligibilité des OSC au dispositif I-OSC : quelle compréhension et comment se traduit-il ? • Les attentes de l'AFD vis-à-vis des organisations de solidarité internationale (construire une relation avant, pendant et après le projet) • Présentation du CIT Genre et réduction des inégalités femmes-hommes 	
14h-17h30	<p>Maitriser le cycle de financement du dispositif I-OSC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différentes étapes dans le cycle de financement • Connaitre le déroulement de la pré-sélection et de la sélection • Comprendre la notion de rétroactivité • Connaitre les échéances clés : dépôt, reporting, versement, <p><i>A quel moment se fait le dépôt d'un projet ? Quel est le délai d'instruction ? est-il possible de commencer avant la signature de la convention ? A quel moment les fonds sont-ils versés ?</i></p>	<p>Brainstorming</p> <p>Exercice pratique</p>
	<p>Se familiariser avec les outils indispensables à un financement AFD DPA-OSC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se repérer sur le site internet - Découvrir les documents de référence à utiliser <p><i>Où trouver les formulaires de dépôt ? Qu'est-ce que le guide méthodologique ?</i></p>	Brainstorming

JOUR 2

JOUR 2		
9h30-13h	Revue des apprentissages : rappel sur le mécanisme de financement de l'AFD	
	<p>Clarifier le processus de présélection d'une demande de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déchiffrer et interpréter l'appel à manifestation d'intention (AMI) <ul style="list-style-type: none"> - Critères d'éligibilité de l'OSC (organisation de la société civile) - Critères d'éligibilité du projet - Calendrier d'instruction de l'AMI • Comprendre les documents à soumettre et les modalités de dépôt • Comprendre les principaux points de vigilance à prendre en compte <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre du projet et du budget - Montants et plafonds de cofinancement <p><i>Combien de projets mon OSC peut-elle déposer ? Quel est la durée et la taille du budget du projet à déposer ? Qu'est-ce qu'OSCAR ? Faut-il déposer le budget au moment de l'AMI ? Qu'est-ce que le dossier administratif ?</i></p>	Questions / réponses
14h-17h30	<p>Connaitre les enjeux de la relation contractuelle avec l'AFD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les règles et procédures à respecter : rétrocession, passation de marché, taux de change, équipement, éligibilité des dépenses, valorisation, taux de change, flexibilité ... • Identifier les processus à mettre en place en interne • Identifier le processus de modification d'une convention • Identifier le processus permettant de rendre des comptes <ul style="list-style-type: none"> - Obligations en termes de reporting et d'évaluation - Obligations et modalités d'un audit financier <p>Quels sont les seuils d'achat ? Quel est la politique de taux de change ? Quels sont les démarches à respecter pour inclure les dépenses de mon partenaire ? Combien de rapports faudra-il fournir ? l'audit est-il obligatoire ? Quand devra-t-il avoir lieu ?</p>	Apport théorique

Fin de la formation

Evaluation des connaissances et de la formation en ligne

L'animation des différents modules repose sur des méthodes pédagogiques variées permettant d'alterner entre acquisitions de savoirs théoriques et mises en pratique des connaissances acquises :

- Sessions d'exposés par la consultance
- Exercices pédagogiques et travaux de groupe
- Temps individuels de travail et de réflexion
- Cas pratiques/mises en situation/Jeux de rôles
- Discussions/débats/échanges d'expériences (temps collectifs)

Un questionnaire d'entrée et de sortie ou tous autres moyens seront proposés au groupe pour évaluer ses connaissances et sa progression en fin de formation. Un questionnaire d'évaluation de la formation en ligne (PC portable/Smartphone) sera à compléter sur place et un bilan oral, à chaud, aura lieu en fin de formation.